

La pente fatale

Page 4



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3403 - Mercredi 5 novembre 2014 - Prix : 10 DA

Education

Le Snapest brandit la menace de grève

Page 24



Alors que le MSP a dit non à son initiative

Le FFS approche Bouguerra Soltani

Page 3

Démocratie dit-on...

Par Nazim Rochd

Lorsque Chadli Bendjedid a ouvert le champ politique et que l'Algérie est entrée en démocratie, la première mesure qui a été prise, avant même que des élections aient lieu, avant même qu'un débat minimal ait traversé la société, a été de faire appel au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque mondiale. Il s'agissait d'engager le pays dans des réformes économiques. La démarche coulait, apparemment, de source. Pourtant les jeunes émeutiers d'octobre 1988 n'ont à aucun moment exprimé quoi que ce soit dans ce sens. Même pas la démocratie, dont ils ont, cependant, une compréhension assez concrète. Par contre, ce qui a déclenché la révolte est la «hogra». Non pas cette caricature qui met la matraque au-dessus des têtes, mais une violence bien plus ressentie, qui avait atteint des seuils intolérables. Il s'agissait de l'exclusion économique du grand nombre au profit d'une minorité qui s'enrichissait à vue d'œil et qui puisait, directement, dans le patrimoine censé appartenir à la communauté nationale, depuis que le colonialisme a été bouté hors des frontières. Il y avait donc rupture du pacte. Le FLN n'était plus ce qu'il était, quand le peuple l'a suivi dans la lutte de libération. Les jeunes qui ont crié, cassé, brûlé ou sont morts n'ont dit, par leurs actes, que leur refus de la prédation. S'ils avaient été organisés c'est ce qu'on aurait entendu.

Suite en page 3

Sellal à la conférence sur le développement économique et social :

«L'important est de créer de la richesse et de l'emploi»

Lire page 2



"Notre économie est ouverte et garantit les conditions du business gagnant-gagnant pour nos partenaires grâce à un cadre législatif souple et attractif qui préserve les intérêts de tous." C'est ce qu'a déclaré hier Abdelmalek Sellal, Premier ministre dans son allocution à l'occasion de la première conférence sur le développement économique et social ouverte au Palais des Nations, Alger.

Transports

Pour la mise en place d'un système efficace et sécurisé

Page 5

Seconde édition du festival à Tlemcen

Coup d'envoi des journées cinématographiques

Page 13

Sellal à la conférence sur le développement économique et social

«L'important est de créer de la richesse et de l'emploi»

■ «Notre économie est ouverte et garantit les conditions du business gagnant-gagnant pour nos partenaires grâce à un cadre législatif souple et attractif qui préserve les intérêts de tous.» C'est ce qu'a déclaré hier Abdelmalek Sellal, Premier ministre dans son allocution à l'occasion de la première conférence sur le développement économique et social ouverte au Palais des Nations, Alger.

Par Lynda Naili Bourebrab

Appelant à une «confiance mutuelle», Sellal fera savoir que «les pouvoirs publics sont déterminés à mener à son terme le processus de mue et de diversification de l'économie nationale, mais l'adhésion de tous est une condition sine qua non», et d'ajouter : «Nous avons les moyens qui nous permettent d'aller vers un développement structuré et rapide de l'économie nationale». Par ailleurs, il insistera sur la complémentarité entre le secteur privé et le secteur public et dira que «le gouvernement met l'entreprise nationale, sans distinction aucune, au cœur de sa démarche visant l'amélioration du climat des affaires; l'entrepreneuriat et la promotion de l'investissement créateur de

richesses et d'emplois». Aussi affirmant l'ouverture de l'économie nationale à tous les partenaires, nationaux et étrangers, Sellal dira que «les lois algériennes protègent tous les partenaires publics, privés et étrangers, l'important est de créer de la richesse et de l'emploi». «Mais les lois de la République seront appliquées à la lettre», a-t-il prévenu. Et au Premier ministre de rappeler quelques mesures prises en faveur de l'entreprise dont la réduction de la fiscalité, l'accès au foncier, la bonification des taux d'intérêts... Par ailleurs, Sellal, annonçant l'inauguration prochaine d'une usine de transformation de gaz, et d'une usine de ciment ainsi que de l'Académie internationale de la science et du savoir, il indiquera que la mise en œuvre de la politique économique nationale basée sur trois axes, à savoir le pacte économique et social signé le 23 février dernier, l'encouragement de l'investissement de la sphère marchande...

Plus que jamais conscient de la nécessité de développer et de diversifier l'économie nationale pour sortir de la dépendance des hydrocarbures dont les exportations constituent 97% du total des recettes nationales en devises, il s'agit de trouver les voix et les moyens d'identifier les secteurs porteurs, générateurs d'avantages comparatifs et différenciatifs en fonction des secteurs d'activité et des régions, créer des emplois, assurer les grands équilibres financiers, entre autres, les pouvoirs publics, à travers le ministère de l'Industrie et des Mines, ont initié la première conférence sur le développement économique et social sous le thème «Un climat d'investissement adapté : Un impératif». Et pour cause, comp-



Ph/D. R.

te tenu des constats opérés en matière de rentabilité des investissements engagés de sorte qu'entre 2012 et 2013, sur un volume d'investissements déclarés de 104 000, seulement près de la moitié ont abouti, et ce, en dépit de la volonté politique affichée et des moyens importants mobilisés, n'est pas encore à la hauteur de toutes les potentialités recensées, la problématique de la promotion de l'investissement productif et en particulier celui du secteur industriel qui en moyenne ne contribue à la croissance qu'à hauteur de 5% du PIB, n'a jamais été posé avec une telle acuité. Aussi, de par l'importance du programme de développement tracé pour le quinquennat 2015-2019, et afin d'atteindre l'objectif de croissance escompté pour 2019 à travers un taux de croissance à 2 chiffres, s'impose désormais à toutes les politiques publiques d'«impulser une croissance éco-

nomique robuste, dont l'un des plus importants vecteurs est incontestablement l'investissement public industriel», a souligné Abdeslam Bourchouareb.

De ce fait, la question de l'amélioration du climat des investissements et de l'environnement de l'entreprise étant inscrite parmi les priorités du plan d'action du gouvernement tout comme elle est portée également dans le pacte national économique et social de croissance, est considérée comme étant «un des facteurs clés de la réussite du processus de la réindustrialisation du pays. Ainsi, cet événement qui s'étale sur trois journées, et qui à travers ses plénières, ses ateliers, ses tables rondes ainsi que les débats qui en découleront, tentera de trouver «des solutions de fonds pour réduire et maîtriser la pression des besoins sociaux et de la demande nationale en différents

domaines, préparer un tissu économique et ses acteurs aux enjeux qui se dessinent pour l'Algérie à l'horizon 2020, assurer une exploitation optimale de nos ressources et réduire nos vulnérables», selon la même source. Il sera en effet question pour les conférenciers d'évaluer le processus par les pouvoirs publics à travers la série de réformes jusque-là opérées, et destinées au développement de la relance industrielle et l'investissement national et étranger. De plus, outre les enjeux nationaux suscités, la nécessité d'adapter l'environnement des investissements du pays est plus impérieuse face aux échéances internationales inscrites sur l'agenda politico-économique international de l'Algérie, en l'occurrence la mise en œuvre des accords d'association avec l'UE (Union européenne) et l'adhésion à l'OMC (Organisation mondiale du commerce). L. N. B.

Mobilis partenaire officiel de la Conférence

MOBILIS partenaire officiel de la Conférence sur le développement économique et social, organisée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République, du 4 au 6 Novembre 2014 à Alger. Initiée par le ministère de l'Industrie et des Mines, la Conférence vient dans le sillage du processus de mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement et du Pacte national économique et social de croissance qui vise à atteindre les objectifs d'une croissance forte et durable de 7% à l'horizon 2020. La Conférence consiste à offrir une un cadre idoine pour un large dialogue entre toutes les parties prenantes du développement économique et social du pays à l'horizon 2020, afin de promouvoir une démarche consensuelle autour de questions clés, telles que les problématiques liées à la promotion de l'investissement, le rôle des acteurs nationaux (institutionnels, économiques, sociaux, territoriaux, élus,) qui doivent soutenir leurs efforts selon une approche cohérente et solidaire. Mobilis, de par son statut d'opérateur national, ne peut qu'être partenaire principal d'une telle initiative, tout en multipliant ses efforts pour l'accompagnement des entreprises en offrant les meilleures solutions en matière de technologies de l'information et de la communication, pour plus d'efficacité et de création de richesse de notre tissu économique. **Communiqué**

Plus de trois tonnes de kif traité saisies par l'ANP

Drogue, ces chiffres qui donnent le vertige

Des saisies importantes confirment l'étendue du phénomène en Algérie. Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, plus de trois tonnes de kif traité ont été saisies récemment par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement des forces combinées de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Ouargla/4^e Région militaire, a appréhendé dans la nuit de lundi à mardi à minuit, près de la commune de Tougourt, deux narcotrafiquants

et a saisi un camion chargé de 1 898 kg de kif traité et une somme d'argent de 800 000 DA», précise le communiqué. «D'autre part, et au niveau de la 3^e Région militaire, un détachement des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Béchar, a saisi, le week-end passé, 825 kg de kif traité, suite à une opération de ratissage menée près du lieu-dit Hassi Echattah, près des frontières ouest du pays». «Un autre détachement a saisi dimanche dans la localité de N'ssissa, près de la bande frontalière, 1 243 kg de kif traité», relève la même source. «Dans le même contexte, et au niveau de la 5^e région militaire, des éléments des

gardes-côtes ont saisi, au nord de Ras El-Afia, au large de la ville de Jijel, 33 kg de kif traité chargés à bord d'un plaisancier», ajoute le communiqué. Ce phénomène de la drogue reste l'un des plus grands défis des autorités algériennes. Malgré les efforts de l'Etat pour lutter contre le fléau de la drogue, les chiffres avancés à chaque fois par les différents corps de sécurité sont de plus en plus impressionnants. Les efforts entrepris par les éléments de la Gendarmerie, de la Sûreté et des Douanes dans le cadre de la lutte contre ce fléau, se sont soldés par des résultats tangibles notamment en termes de saisies de quantités énormes

de kif traité, de démantèlement de réseaux internationaux dont les barons et les membres sont traqués et leurs noms faisant l'objet de mandats d'arrêt nationaux et internationaux. La jeunesse algérienne est menacée par ce fléau de la drogue. La plupart des quantités saisies viennent du pays voisin le Maroc, qui veut faire de l'Algérie un pays de transit pour exporter leur drogue. Depuis la fermeture des frontières en 1994, le Maroc dérange toujours l'Algérie par ce phénomène de la drogue. Des provocations de la part d'El Makhzen ne veulent pas s'arrêter, notamment au niveau des frontières.

Ahcene Hadjam

Alors que le MSP a dit non à son initiative

Le FFS approche Bouguerra Soltani

■ Le FFS se rapproche de l'ex-président du MSP, Bouguerra Soltani, alors que sa formation politique a dit «non» à l'initiative du vieux parti de l'opposition.

Phs/E. Soaraya



Par Nacera Chennai

Pour cette troisième semaine de consultations avec les partis politiques et les représentants de la société civile, dans le cadre de la préparation d'une conférence nationale du consensus, le FFS a programmé des rencontres avec Mohamed Saïd, ancien ministre et secrétaire général du Parti pour la liberté et la justice (PLJ) et la direction du parti d'Amar Ghoul (TAJ) au siège de ce dernier à Dély Ibrahim, et une délégation de l'association RAJ.

Jusqu'ici tout a l'air normal. Mais ce qui est surprenant, c'est que l'ex-président du MSP, Bouguerra Soltani, est attendu aujourd'hui au siège du FFS, indique un communiqué du parti. Il faut noter que la direction du FFS a rencontré un seul membre de la CNLTD, à savoir le Mouvement de la société pour la

paix. Dans un communiqué rendu public suite à cette rencontre, le MSP déclare que le FFS n'a rien apporté de nouveau. Le FFS se rapproche de l'ex-président du MSP, Bouguerra Soltani, alors que sa formation politique a dit «non» à l'initiative du vieux parti de l'opposition. Le FFS a programmé aujourd'hui une rencontre avec Bouguerra Soltani, ex-président du MSP et membre de son conseil consultatif. Elle aura lieu au niveau du siège du vieux parti de l'opposition. Une situation délicate pour le MSP et Soltani, car on ne sait pas en quelle qualité ce dernier sera consulté par le FFS : est-ce comme cadre du MSP ou bien une personnalité nationale, puisqu'il a été «ministre d'Etat». On se rappelle que Soltani a été invité par la Présidence comme personnalité nationale, dans le cadre des consultations menées par Ahmed Ouyahia sur la révision

de la Constitution. Mais cette invitation a suscité une polémique au sein du parti qui a poussé Soltani à décliner l'invitation et ne pas participer aux consultations d'Ouyahia.

Aujourd'hui, l'histoire se répète avec les consultations du FFS et on ne sait pas si Soltani ira au siège de ce parti pour discuter d'une initiative que le MSP rejette.

Toujours dans le camp des islamistes, la rencontre entre le FFS et Abdallah Djaballah, président du parti El Adala, n'aura pas lieu. C'est Djaballah qui ne veut pas discuter de la conférence du consensus national proposée par le FFS. Il faut savoir que Abdallah Djaballah est membre de la CNLTD qui a rejeté l'initiative du FFS. Comme première réaction, le FFS a expliqué que ce sera une rencontre qui portera sur la situation dans le pays d'une manière générale mais par la suite Mohand Amokrane Cherifi a préféré l'annuler. Il faut

rappeler que le FFS a déjà rencontré les directeurs de deux quotidiens nationaux dimanche dernier, et bien avant que le FLN n'annonce son adhésion à l'initiative du FFS.

Le parti a rencontré également les directions du RND, du PT, du MSP et plusieurs personnalités nationales, à l'instar des deux anciens Chefs de gouvernement, Mouloud Hamrouche et Ali Benflis. Ce dernier avait posé des conditions lors de sa rencontre avec le FFS, mettant en cause la légitimité des institutions actuelles, une légitimité considérée comme une ligne rouge à ne pas franchir chez l'ex-parti unique. D'autre part, l'initiative du Front des forces socialistes a été rejetée et critiquée par la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNTLD) qui y voit «une manœuvre du pouvoir pour casser la dynamique suscitée par la Coordination». **N.Ch.**

Louh au sujet du droit international humanitaire

«L'Algérie regrette les nombreuses violations»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a exprimé la conviction de l'Algérie que le règlement des conflits et l'élimination des foyers de tension dans le monde passait par la voie du dialogue et la réconciliation ainsi que par la conjugaison des efforts de la communauté internationale.

L'Algérie est convaincue que plusieurs tragédies auraient pu être évitées si les belligérants avaient privilégié le dialogue et la réconciliation au lieu de recourir à la violence et aux armes et si de son côté, la communauté internationale s'était investie dans le règlement des conflits par des moyens pacifiques, a souligné Louh, à l'ouverture de la 10e réunion des commissions nationales et des experts gouvernementaux arabes de droit humanitaire international.

Si le devoir humanitaire nous interpelle et nous incite à agir afin d'atténuer les conséquences fâcheuses de ces conflits et de leurs retombées, la responsabilité de la communauté internationale demeure entière pour rechercher les voies et moyens à même de prévenir ces crises, en mettant tout en

œuvre pour rendre effectifs les principes de paix et de sécurité dans les relations internationales, a soutenu le ministre pour qui il s'agit «de renouer avec l'esprit qui a prévalu suite aux tragédies engendrées par les deux grandes guerres mondiales».

Pour Louh, «il est important d'impulser une nouvelle dynamique au système international de manière à ce qu'il puisse offrir à tous les peuples du monde des conditions de développement durable et équitable». Le ministre de la justice a exprimé «le regret» de l'Algérie face aux nombreuses violations du droit international humanitaire constatées à travers le monde, citant «l'évolution inquiétante, ces dernières décennies, de la nature des conflits armés qui se déroulent en milieu urbain où les protagonistes sont mêlés à la population civile au sein de laquelle les femmes et les enfants sont les plus exposés».

Il s'en suit, a-t-il ajouté, «non seulement des violences directes sur les victimes, mais aussi des destructions massives des infrastructures, une détresse et une misère insupportable touchant aux droits les plus élémentaires de la personne humaine. Ces actions

qui constituent des violations graves et répétées aux conventions de Genève et leurs protocoles, posent la problématique de la mise en œuvre de ces dernières», a encore considéré le ministre, précisant que le véritable problème «ne réside pas dans l'absence de normes régissant le droit humanitaire mais dans l'absence de leur application voire même de leur violation par certains Etats».

Mettant en avant l'intérêt que l'Algérie porte à l'ancrage des valeurs humanitaires, le ministre a rappelé que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a promulgué en juin 2008, un décret relatif à la création de la commission nationale de droit humanitaire.

«La tenue concomitamment à la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution de libération, un événement porteur d'un message aux dimensions profondément humanitaires, témoigne de l'attachement de l'Algérie aux principes du droit international humanitaire», a souligné le ministre, rappelant que le pays a adhéré aux conventions de Genève bien avant l'indépendance, le 20 juin 1960. **Yazid M.**

POINT D'ORDRE

Démocratie dit-on...

suite de la page Une

Ce n'était pas le cas. Une fois rentrés chez eux, le calme revenu, pendant que la population disséquait les préceptes religieux, s'interrogeait sur ses tenues vestimentaires, se déchirait entre laïcs et islamistes, les fondements d'un nouvel ordre économique se mettaient en place. Ça allait de soi, la démocratie dictait sui generis ce type de choix. Personne, ou presque, ne trouvait à redire. La conclusion de la crise étant que si les inégalités sont devenues criardes, c'est la faute et du parti unique et, surtout, du «socialisme». Il n'en fallait pas plus pour que «ça passe et ne casse pas». Pas par la faute des réformes, qui n'y sont pour rien, mais grâce à la rente des hydrocarbures, qui masque leur échec éclatant et permet la fuite en avant vers un miracle qui n'est pas près de se produire. Au-dessus, là où se décident les affaires du monde dans lequel l'Algérie a été imbriquée, les tireurs de ficelles usent à leur façon de la démocratie, quel que soit le sens dans lequel les peuples peuvent voter. Une illustration, entre toutes, la France, modèle des modèles, donneuse arrogante de leçons, nous livre le dernier mot sur la question. En France, des élections régulières ont éjecté Nicolas Sarkozy de la présidence et installé François Hollande. D'autres élections ont donné, à ce dernier, la majorité au Parlement. Les électeurs devaient en attendre une modification de la gouvernance de l'économie d'abord et de la gestion des affaires publiques ensuite. Ils en seront pour leurs frais. Ce sera à l'Union européenne, comme son prédécesseur, que François Hollande rend des comptes. C'est pour cela que le commissaire européen aux affaires économiques et monétaires lui a écrit ceci : «Je vous écris pour vous demander les raisons qui ont conduit à ce que la France prévoit de dévier des objectifs budgétaires fixés par le Conseil, en ce qui concerne à la fois le déficit public général, et l'ajustement de l'équilibre structurel en 2015. Je voudrais également savoir comment la France prévoit de se conformer à ses obligations de politique budgétaire en 2015, conformément au pacte de stabilité et de croissance». Et le peuple de France dans tout cela ?

N. R.

Cinq pêcheurs disparus à Bouharoune (Tipasa) Poursuites des recherches le long du littoral

LES RECHERCHES engagées par les gardes-côtes des forces navales se poursuivent toujours le long du littoral algérien dans l'espoir de retrouver les cinq pêcheurs disparus depuis vendredi dernier, sortis en mer à partir du port de Bouharoune, Tipasa, a-t-on appris hier auprès de la cellule de suivi. Les familles de quatre pêcheurs avaient signalé aux services sécuritaires concernés la disparition de leurs fils, sortis en mer sur une barque de 10 mètres, et qui n'ont plus donné signe vu l'interruption des communications entre eux depuis vendredi matin. Une cinquième famille a, par la suite, signalé la disparition de son fils qui aurait rejoint, selon elle, les quatre pêcheurs sortis en mer, a indiqué une source sécuritaire. Selon un responsable de la cellule de suivi, qui réunit des éléments des forces navales, chargés de coordonner les opérations de recherches, des représentants de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques, de la Chambre de la pêche et la sûreté de wilaya, «une commission a été installée dès l'annonce de la disparition des pêcheurs, avec l'émission d'un bulletin de recherches tout le long des eaux territoriales du littoral algérien». «Tous les moyens humains et matériels ont été mis à contribution, et nous suivons le développement des recherches, d'heure en heure, en dépit du peu de chances que nous avons de retrouver les disparus», a indiqué la même source. Dans une démarche solidaire, de nombreux pêcheurs de Bouharoune, Tipasa et Cherchell ont rejoint les gardes-côtes dans leurs recherches, depuis lundi, en mettant à contribution 14 barques de pêche de différents calibres, a informé, pour sa part, le président de la chambre de pêche et d'aquaculture de Tipasa, Djilali Lekhel. Ce dernier a exprimé sa crainte de voir diminuer l'espoir de retrouver les disparus, car le temps annoncé dans le bulletin météorologique pour les prochains jours «ne va pas aider les recherches», a-t-il déploré. Au niveau du port de pêche de Bouharoune, où la disparition des cinq pêcheurs accapare toutes les discussions, beaucoup de personnes interrogées par l'APS ont estimé «très improbable que les concernés soient des candidats à l'émigration clandestine (harraga)». M. Djilali a assuré, pour sa part, que les informations dont il dispose indiquent que les disparus ont pris avec eux «du matériel de pêche lourd, avec une petite quantité de carburant, et qu'ils sont restés en contact avec leurs proches pendant 20 heures».

APS

Outrances d'une presse "indépendante" La pente fatale

■ *Ils croient pouvoir obtenir le départ de Hamid Grine du gouvernement. C'est-à-dire obliger Bouteflika à s'en séparer. Autant dire, dicter à celui-ci sa conduite dans un domaine qu'ils estiment relever d'eux et d'eux seuls. El Watan et El Khabar, qui se relayent en première ligne dans un combat dont il ne semble pas qu'ils voient qu'il est perdu d'avance, ont encore le choix de la détente, et donc celui de la sagesse. Mais il y a tout lieu de penser qu'ils n'en feront rien, parce que profondément, irrévocablement imbus de leur excellence et de leur toute-puissance.*

Par Mohamed Habili

Quand le ministre de la communication, Hamid Grine, demande aux journaux ayant prospéré jusque-là sur l'insulte et la diffamation d'entendre raison, de se conformer à la fin aux règles de l'éthique et de la déontologie, de cesser d'attaquer les gens dans leurs personnes, que celles-ci soient faibles ou puissantes, quelle est leur réponse, leur seule réponse ? Un tombereau supplémentaires d'attaques ad hominem, une salve de railleries, une volonté marquée, assumée, de nuire à la réputation d'un homme, dans le but évident de lui faire peur et de l'amener du même coup à se déjuger, à abandonner le projet de professionnalisation de la presse nationale, voulu par le président de la République, et qui dans son essence n'est dirigé contre personne en particulier. Le passage à la vitesse supérieure dans une campagne qui ne demanderait qu'à tourner au lynchage si la chose était encore possible. Peut-être le franchissement d'un palier dans une escalade qui au rythme où elle va atteindrait bientôt un point de non-retour, pour autant qu'on n'y soit pas déjà. *El Watan* et *El Khabar*, qui se relayent en première ligne dans un combat dont il ne semble pas qu'ils voient qu'il est perdu d'avance, ont encore le choix de la détente, et donc celui de la sagesse. Mais il y a tout lieu de penser

Omar Belhouchet, directeur d'El Watan



qu'ils n'en feront rien, parce que profondément, irrévocablement imbus de leur excellence et de leur toute-puissance. Ils agissent en fait comme des êtres dépourvus d'instinct de conservation. Ils se frottent à partie bien plus forte qu'eux, à savoir les plus hautes autorités du pays, et au lieu d'en prendre conscience et par suite de se placer sur le terrain de la négociation, ils s'empressent de se positionner sur celui de la confrontation tous azimuts. Ils ne prennent pas au sérieux le ministre de la Communication quand il dit que sa mission, qu'il tient du chef de l'Etat, est de professionnaliser la presse nationale,

non de la domestiquer, ou de l'uniformiser. Par bien des aspects, cet épisode ressemble à celui qui par le passé a conduit à la disparition du *Matin*. *El Khabar* et *El Watan* sont sur une pente fatale, mais ils n'ont pas l'air de s'en apercevoir. Tout au contraire, ils croient pouvoir obtenir le départ de Hamid Grine du gouvernement. C'est-à-dire obliger Bouteflika à s'en séparer. Autant dire, dicter à celui-ci sa conduite dans un domaine qu'ils estiment relever d'eux et d'eux seuls. L'éthique, la déontologie, ce serait leur affaire, à eux d'en arrêter les termes, à eux de dire qui les respecte et qui les violent. Eux le juge et eux la partie. Les pouvoirs

publics, l'Etat, ils n'auraient rien à voir. On admettra que le dialogue avec quelqu'un qui professe pareille idée de lui-même n'est pas facile. C'est qu'il n'attend du vis-à-vis qu'une seule chose, qu'il lui cède sur toute la ligne. Pas la moindre chance que les choses prennent cette tournure dans le cas présent. Hamid Grine, fort du soutien du chef de l'Etat, ne cèdera pas un pouce, c'est évident. Qu'*El Khabar* et *El Watan* se le disent, et agissent en conséquence, maintenant que la porte du dialogue est encore ouverte devant eux, et qu'ils peuvent se professionnaliser, c'est-à-dire cesser d'insulter et de diffamer à tout va, ce qui dans leur cas, il est vrai, équivalait à changer de profession. D'autant qu'ils ont déjà perdu la bataille de l'opinion, et qu'ils s'en doutent un peu. Ils auraient procédé tout autrement dans le cas contraire. Ils auraient commencé par lancer des pétitions, par faire des réunions, par organiser des rassemblements à la Maison de la Presse, par faire le tour des ambassades peut-être, par demander l'aide internationale, l'intervention de l'Otan peut-être, compte tenu des circonstances. C'est ce qu'ils faisaient du temps où ils s'imaginaient tout-puissants, intouchables. C'était une illusion, certes, mais ils ne s'en rendaient pas compte. Cela même leur est passé. Ce qui prouve bien qu'ils ne sont pas tout à fait inaccessibles à la raison.

M. H.

Le général Bidel Aissa, commandant régional de la gendarmerie, à Tizi Ouzou «Le taux de couverture sécuritaire de la wilaya est de 37%»



La Gendarmerie nationale couvre plus de 37% du territoire de la wilaya de Tizi Ouzou et l'effort sera poursuivi jusqu'à atteindre les 100% par la mise en service des structures en construction, a indiqué, hier, le général Bidel Aissa, commandant régional du même corps de sécurité.

S'exprimant en marge de sa visite dans la wilaya pour installer le nouveau commandant du groupement territorial de Tizi Ouzou, il a précisé qu'avec la

reste la poursuite du redéploiement des éléments de la Gendarmerie nationale pour mener leurs missions, notamment la sécurité des personnes et de leurs biens.

De son côté, le nouveau commandant du groupement territorial de la wilaya de Tizi Ouzou, le colonel Akrouf Noureddine, a indiqué que le nombre de brigades opérationnelles, avec les nouvelles mises en service, passera à 25 en attendant quatre autres qui pourraient être livrées durant l'année 2015. Il a également assuré que les travaux de réalisation de celles en projets avancent convenablement.

Notons que les inaugurations ont été précédées par la cérémonie d'installation organisée au siège du groupement sis à la nouvelle ville au cours de laquelle le commandant régional (1^{re} Région) de la gendarmerie a instruit le nouveau responsable d'utiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires pour lutter contre tous les méfaits et atteintes à la sécu-

rité des citoyens et de leurs biens. Comme il a appelé à la révision des plans sécuritaires pour améliorer leurs résultats sur le terrain. Le colonel Akrouf Noureddine, quant à lui, s'est engagé à ne ménager aucun effort pour accomplir les missions constitutionnelles du corps de sécurité qu'il dirige dans la wilaya de Tizi Ouzou. Après l'installation officielle effectuée en présence du wali et du vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya, la délégation conduite par le général Bidel Aissa s'est rendue à Maatkas pour inaugurer la nouvelle brigade implantée au niveau du village Bouhamdoune avant de se rendre à Tizi Ouzou, au siège du Groupement d'intervention rapide (GIR) sur les hauteurs d'El-Bordj pour mettre en service la brigade locale. Dans l'après-midi, des éléments du GIR ont effectué plusieurs exercices d'intervention dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Hamid Messir

Transports

Pour la mise en place d'un système efficace et sécurisé

■ Ghoul a présenté plusieurs propositions dont la mise en place d'un mode de transport transfrontalier sécurisé et efficace qui tient en compte la réduction des coûts et l'amélioration de la compétitivité sur les marchés régionaux et internationaux.



Amar Ghoul, ministre des Transports

Par Gaci T./APS

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a appelé lundi à Vienne lors des travaux de la 2^e conférence de l'ONU sur les pays en voie de développement sans littoral (3-5 novembre) à la mise en place d'un système de transport régional multimodal

«sécurisé et bénéfique» sur le plan économique, indique un communiqué du ministère.

Intervenant au nom de l'Algérie, M. Ghoul a présenté plusieurs propositions dont «la mise en place d'un mode de transport transfrontalier sécurisé et efficace qui tient en compte la réduction des coûts et l'améliora-

tion de la compétitivité sur les marchés régionaux et internationaux», ajoute la même source. Il a, d'autre part, préconisé d'introduire des réformes économiques structurelles dans les pays concernés et de les renforcer par des réseaux régionaux de raccordement au réseau électrique outre la garantie de mécanismes

pour le financement des projets déjà programmés en partenariat entre les secteurs public et privé et l'adoption d'un système commercial «juste, équitable et transparent favorisant les échanges commerciaux entre ces pays».

Les participants ont écouté un exposé présenté par le ministre des Transports sur les réalisations et les programmes de l'Algérie qui tiennent compte des besoins des pays de la région, notamment du Sahel.

Ghoul a estimé que les efforts de l'Algérie pouvaient servir de «modèle de coopération régionale» pour les autres pays, notamment «sa contribution sur les plans humain, technique et financier dans plusieurs projets de transport et d'infrastructures de base», précise le communiqué.

Il a, dans ce sens, cité la route transsaharienne qui se veut un exemple concret de cette coopération, car reliant plusieurs pays de la région dont six pays de façon directe, sur plus de 10 000 km linéaires. A travers le renforcement de ses aéroports situés dans les régions frontalières et ses stations logistiques, l'Algérie entend consolider la coopération et les échanges avec les pays de la région, a ajouté le ministre.

M. Ghoul a, dans ce sens, mis en avant le rôle «clé» de l'Algérie dans la promotion de la coopération interafricaine, notamment à

travers l'initiative du «Nepad» que l'Algérie veut en faire «un modèle économique réussi». Le ministre a insisté sur «la dimension régionale, de voisinage et africaine» dans les différents programmes nationaux de développement à tous les niveaux, dont les projets de réalisation de ports, de nouvelles autoroutes et de rallongement des voies ferrées et de nouveaux aéroports.

Prendent part à la conférence de l'ONU sur les pays en développement sans littoral, plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, de hauts responsables, ainsi que des représentants d'organisations onusiennes et de la société civile et des acteurs du secteur privé.

G.T./APS

Forum des chefs d'entreprises

Amélioration relative de l'indice de confiance

L'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie s'est amélioré de 6 points en septembre dernier par rapport au mois de juillet, mais il reste toujours négatif, révèle l'enquête mensuelle du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

L'indice de confiance de septembre, qui est le mois de la rentrée économique, affiche une valeur négative de -12 mais il est en progression de 6 points par

rapport aux indices des mois de juin et de juillet qui étaient de -18, souligne le FCE. Le baromètre de confiance, calculé sur la base des perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie. Ainsi, l'amélioration de l'indice de confiance global a été induit par «un regain d'optimisme» des chefs d'entreprises

du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) et ceux du secteur des services, souligne l'enquête. Dans le secteur du BTPH, l'indice de confiance est passé de -46 points en juillet à -13 points en septembre, soit une progression de 23 points en deux mois, indique le document, précisant que l'enquête ne couvre pas le mois d'août en raison des congés annuels.

Pour le secteur des services, l'indice de confiance est sorti de la zone négative, affichant une valeur positive de +10 pour la première fois depuis une année et demi, réalisant un bond de 36 points par rapport à juillet lorsqu'il était à -26.

La dernière valeur positive de l'indice de confiance du secteur des services remonte à avril 2013, où il s'était établi à +15.

Yahia L

Pétrole

Les cours en forte diminution

Les cours du pétrole connaissent une forte diminution mardi en cours d'échanges européens, le Brent et le WTI enregistraient leurs plus bas niveaux depuis respectivement quatre et trois ans, toujours plombés par la décision de l'Arabie saoudite de réduire ses prix à ses clients américains.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre, valait 82,73 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 2,05 dollars par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le

baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 2,03 dollars, à 76,75 dollars. «Le pétrole a plongé, le brut léger américain passant sous les 78 dollars le baril et le Brent sous les 84 dollars le baril, alors que l'Arabie saoudite a réduit ses prix de vente à ses clients américains», a signalé un analyste.

Les Saoudiens «ont annoncé une hausse de leur prix de vente à l'Europe et à l'Asie alors que la demande devrait rebondir cet hiver, mais parallèlement, les prix aux clients américains ont été réduits afin de défendre leurs parts de marché dans un marché souffrant de plus en plus d'abondance d'offres», indiquait un autre analyste.

Ces derniers mois, l'Arabie saoudite avait réduit ses prix pour l'Europe et l'Asie, où la demande ne semblait pas très vaillante, mais l'approche de l'hiver fait espérer un rebond de celle-ci.

Aux Etats-Unis, les Saoudiens doivent rivaliser avec le pétrole de schiste, dont l'exploitation a fortement progressé ces dernières années, conduisant à une importante hausse de la production américaine.

Les investisseurs s'inquiétaient donc d'une guerre des prix entre les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui doivent se réunir à Vienne à la fin du mois (27 novembre).

F. M.

Prévu le 11 novembre à Alger Troisième Salon «Batimagherb»

LA TROISIÈME édition du salon des rencontres d'affaires «Batimagherb 2014» se tiendra le 11 novembre à Alger, a indiqué la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci)

Il s'agit d'une rencontre qui réunira des professionnels nationaux et étrangers spécialisés dans le BTP, dont les fournisseurs, les sociétés de construction, les promoteurs immobiliers, les architectes et les bureaux d'études.

Des rencontres «B to B» sont prévues entre différents opérateurs du secteur BTP, ayant pour but de mettre en contact les principaux opérateurs en vue de tisser des relations commerciales et techniques.

En 2013, plus de 300 exposants avaient pris part à cet événement économique avec la participation d'opérateurs nationaux ainsi que de Tunisie, du Maroc, de Libye, d'Espagne, de France et d'Italie. Ce salon est l'un des rendez-vous de l'année pour les professionnels du secteur, offrant aux visiteurs et opérateurs en quête de partenariats, des potentialités réelles pour développer leurs affaires en Algérie. L'aménagement des nouvelles villes et le programme de construction de logements ainsi que l'installation des réseaux d'infrastructures en Algérie sont parmi les projets qui encouragent les entreprises étrangères du bâtiment à prospecter le marché local du BTP, selon des participants.

R. E.

Tizi Ouzou

Les plans d'aménagements de zones touristiques bientôt prescrits

■ La prescription désigne la durée au-delà de laquelle une action en justice, civile ou pénale, n'est plus recevable.

Par Hamid Messir

L'arrêté portant prescription d'établissement de plans d'aménagement touristique des zones d'expansion et sites touristiques (ZEST) de la wilaya de Tizi Ouzou est paru dans le dernier numéro du Journal officiel (JORADP). Il concerne les ZET de Blerouna, (Azzefoun), Djemaâ Nerbat (Azzefoun et Iflissen), la plage

Abéchar (Tigzirt et Iflissen), la plage Feraoun (Tigzirt et Iflissen), la plage de Zeguezou (Tigzirt et Iflissen), Tigzirt Ouest-Tasselast (Tigzirt). Selon les termes de cet arrêté du ministère du Tourisme «il est prescrit l'établissement des plans d'aménagement touristique des zones d'expansion et sites touristiques».

La prescription désigne la durée au-delà de laquelle une action en justice, civile ou pénale,



L'îlot de Tigzirt

n'est plus recevable. La prescription est un mode légal d'acquisition ou d'extinction de droits par le simple fait de leur possession

pendant une certaine durée. Elle peut porter sur des droits réels ou personnels, mobiliers ou immobiliers.

Alors que dans l'article 2 du même texte, il est précisé que «les orientations d'aménagement, la liste des équipements d'intérêt public et les infrastructures de base, ainsi que la configuration, l'objet et le contenu du plan d'aménagement touristique de chacune des zones d'expansion et sites touristiques cités à l'article 1^{er} ci-dessus, sont précisés dans le rapport joint à l'original du présent arrêté».

Le wali de Tizi Ouzou «doit saisir le président de l'Assemblée populaire de la wilaya et les présidents des Assemblées populaires communales concernées à l'effet de procéder à son affichage pendant un mois au siège des communes concernées». Alors que le plan d'aménagement touristique de ces ZEST «sera élaboré en trois phases et ce, dans un délai de 12 mois».

La première phase consiste en le diagnostic et l'élaboration de variantes d'aménagement dans un délai de réalisation qui est de 4 mois. La seconde phase concerne l'élaboration du plan d'aménagement touristique exécutable dans un délai de 4 mois et comme dernière phase, elle se résume en l'établissement du dossier d'exécution voiries, réseaux et divers (VRD) qui sera fait en quatre mois. H. M.

Wilaya de Ghardaïa

Plus de 5 600 quintaux d'arachides récoltés cette année

Quelque 5 655 quintaux d'arachides «bio», dont les grains sont appelés communément cacahuètes, ont été récoltés dans la wilaya de Ghardaïa, durant la campagne 2014 qui s'est achevée à la fin du mois d'octobre, indique-t-on auprès de la Direction des services de l'agriculture (DAS).

La culture d'arachides est circonscrite principalement dans les localités de Seb-Seb, Mansourah et Métili, où une superficie cumulée de 377 hectares a été consacrée à ce produit agricole, a-t-on précisé.

Les premières récoltes de cette plante légumineuse de la famille des papilionacées (arachide non décortiquée), ont envahi, ce week-end, les étals de marchands de Ghardaïa, avec un prix oscillant entre 450 et 500 DA le kilogramme, selon la taille de la gousse.

De nombreux petits cultivateurs des localités de Seb-Seb, Mansourah et Métili accordent un intérêt à l'intensification de la culture de l'arachide qui constitue «une culture générant des revenus importants», notamment avec l'abondance de l'eau, l'ensoleillement et un sol sablonneux, a expliqué un technicien de la DSA.

Introduite dans les années 1930 par un agriculteur à Seb-Seb, localité désenclavée située à 50 km au sud de Ghardaïa, la culture de l'arachide reste au stade traditionnel, malgré ses nombreux avantages dans la fixation de l'azote et l'amélioration de la fertilité du sol, a expliqué le même technicien.

Les travaux de semis sont réalisés manuellement par une centaine d'agriculteurs qui sont confrontés à de nombreux problèmes concernant notamment l'itinéraire

technique de cette culture, et au ravage de ce type de culture provoqué par notamment les moineaux, les rongeurs et autres prédateurs.

De nombreux spécialistes estiment que l'intensification de cette culture stratégique, soutenue d'une formation technique des agriculteurs, peut générer de nombreux emplois dans ces contrées enclavées, et ce par la création aussi bien d'unités de conditionnement de cacahuètes, de huileries ou de savonneries.

«On peut également y fabriquer le beurre d'arachide à partir des graines d'arachide qui sont grillées, broyées et malaxées, alors que les fanes de cette culture peuvent être utilisées comme fourrage et aliments pour le bétail notamment laitier», explique-t-on.

Samah Gh.

Bouira

300 demandes de crédits agricoles validées

Plus de trois cent demandes de crédit R'fig viennent d'être validées par les services agricoles de la wilaya de Bouira, a fait savoir lundi le responsable local du secteur, Rachid Morsli.

Sur un total de 620 dossiers, 325 demandes de crédit R'fig ont été validées pour un montant de 170 millions de dinars au profit de céréaliculteurs, afin de les aider à réussir la campagne labours-semailles, indique le

directeur des services agricoles (DSA). Dans le cadre de cette campagne, pour laquelle tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, la DSA vise l'emblavement d'une superficie de 70 670 ha, dont 43 442 ha de blé dur, 14 031 ha de blé tendre, 17 889 ha d'orge et 1 808 ha d'avoine, a précisé le même responsable. Près de 2 860 tracteurs, 2 022 charrues, 646 cover-crops,

390 cultivateurs, 160 rouleaux, 213 épandeurs d'engrais et 1 684 remorques ont été destinés pour cette campagne labours-semailles, qui a été lancée en octobre dernier au niveau de l'exploitation agricole collective (EAC) d'Aïn Bessam, à 26 kilomètres à l'ouest de Bouira, a-t-il encore indiqué.

Un guichet unique impliquant plusieurs organismes du secteur, dont notamment la Banque

d'agriculture et de développement rural (Badr), ainsi que les coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), a été mis en place, selon lui, pour venir en aide aux agriculteurs de la wilaya. S'agissant des quantités de semences disponibles au niveau de la CCLS, Morsli a estimé qu'elles sont «largement suffisantes» pour satisfaire les besoins de cette campagne.

Bilal N.

Tamanrasset

Nouvelle opération d'ensemencement d'alevins

Une nouvelle opération d'ensemencement d'alevins de poissons de l'espèce «Tilapia du Nil», a été effectuée lundi à In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), a-t-on appris auprès des responsables de la Chambre inter-wilayas de la pêche et des ressources halieutiques.

L'opération a été menée en collaboration avec le Centre national de recherche et de promotion de la pêche et des ressources halieutiques et la Chambre agricole de la wilaya de Tamanrasset, au profit de 9 agriculteurs dans les périmètres de Taner koukou (5 km d'In-Salah), a révélé le directeur de la Chambre, Faouzi Hebita.

Elle s'inscrit dans le prolongement

d'autres opérations du genre opérées dans la région d'In-Salah et amorcées, en avril dernier, par une action d'ensemencement à El-Maleh.

Cette opération vise à développer l'aquaculture dans les bassins d'irrigation agricole à travers cette région, et constitue une opportunité d'évaluation des progrès réalisés dans le cadre de cette expérience aquacole qui compte déjà 50 agriculteurs à travers la daïra d'In-Salah, selon la Chambre inter-wilayas de la pêche et des ressources halieutiques (basée à Ouargla).

De son côté, le président de la Chambre inter-wilayas de la pêche et des ressources halieutiques, Omar Chekhar, a indiqué que

des explications ont été fournies aux agriculteurs pour les accompagner techniquement afin de bien prendre en charge leurs bassins d'irrigation et cela dans le cadre du programme de développement de l'aquaculture intégrée dans l'activité agricole.

L'occasion a été saisie également pour l'explication du plan «Aquapêche 2020» qui va permettre à la région de Tidikelt de constituer un pôle aquacole par excellence, au vu des énormes quantités d'eau disponibles.

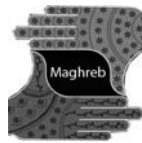
Une session de formation sera organisée en décembre prochain au profit des aquaculteurs dans cette région afin de leur assurer un bon encadrement, selon la même source.

B.C.

Ouargla Saisie de plus de 1,8 tonne de kif à Touggourt

UNE QUANTITÉ de plus de 1,8 tonne de kif traité a été saisie et les deux contrebandiers arrêtés dans la nuit de lundi à mardi à Touggourt dans la wilaya de Ouargla, indique un communiqué de la 4^e Région militaire de l'Armée nationale populaire (ANP). L'intervention, menée par un détachement de l'ANP avec l'appui des éléments des garde-frontières et de la Gendarmerie nationale, et pour laquelle les investigations se poursuivent toujours, a permis également la saisie d'une somme d'argent évaluée à 800 000 DA ainsi qu'un camion, a-t-on précisé de même source. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant l'intensification des actions de sécurisation des frontières et de lutte contre la contrebande, en application des instructions du Haut commandement de l'ANP, est-il souligné dans le communiqué.

R.R.



Sahara occidental

La BBC publie un reportage sur la spoliation des ressources naturelles

■ La chaîne BBC s'est référée à l'avis de l'ancien adjoint du SG de l'ONU, Hans Corell, émis en 2002, selon lequel «toute affaire, y compris de reconnaissance pétrolière, est illégale s'il n'est pas prouvé qu'elle est en conformité avec la volonté du peuple du territoire».

Par Sadek A.

La chaîne britannique BBC a publié vendredi un rapport du journaliste Howard Johnson sur la spoliation des richesses naturelles sahraouies et les opérations de prospection menées par la société américaine Kosmos Energy et sa partenaire écossaise Cairn Energy au

large des côtes du Sahara occidental occupé, dont le statut est sujet d'un processus de décolonisation inachevé.

La chaîne BBC s'est référée à l'avis de l'ancien adjoint du SG de l'ONU, Hans Corell, émis en 2002, selon lequel «toute affaire, y compris de reconnaissance pétrolière, est illégale s'il n'est pas prouvé qu'elle est en conform-



mité avec la volonté du peuple du territoire». Le rapport a également relevé la persistance de la

campagne sans relâche de protestations des Sahraouis et leurs condamnations des activités illé-

gales menées par ces entreprises dans les territoires occupés du Sahara occidental.

Le journaliste britannique a déclaré qu'il n'a pas été autorisé à se rendre dans les territoires occupés pour rencontrer des représentants du peuple sahraoui, mais a pu rencontrer l'activiste sahraoui Mohamed Salem Lakhal, qui a déclaré que le Maroc prive les Sahraouis de se rencontrer et de former des associations ou manifester pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination». Il convient de rappeler que le Parlement britannique a soulevé la semaine dernière la question du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental et la complicité des entreprises étrangères avec les autorités d'occupation marocaines dans ces activités illégales, y compris la société écossaise Cairn Energy. S. A./SPS

Tortures et crimes contre des journalistes

L'Union des journalistes et écrivains sahraouis en appelle à l'ONU

L'Union des journalistes et écrivains sahraouis (UPES) a appelé dimanche l'ONU à assumer ses responsabilités pour mettre fin aux crimes commis par le Maroc contre les journalistes dans les territoires occupés du Sahara occidental durant l'exercice de leur fonction.

Dans un communiqué publié à l'occasion de Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes le 2 novembre, l'organisation sahraouie a attiré l'attention des journalistes dans le monde sur les crimes commis contre

les journalistes sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental par les forces de sécurité marocaines qui jouissent de l'impunité, ce qui les encourage à poursuivre leurs crimes. L'UPES a rappelé le cas du journaliste sahraoui Mahamoud El Heissan qui a été emprisonné et torturé à cause de ses positions politiques et ses activités en faveur de la cause sahraouie depuis juillet dernier, appelant à sa libération immédiate et inconditionnelle. Elle a également appelé l'ONU à poursuivre les auteurs de crimes contre les journalistes sahraouis dans le

Sahara occidental, un territoire relevant de la responsabilité directe de l'ONU en attente de sa décolonisation par le biais d'un référendum d'autodétermination et à permettre à la Minurso de surveiller ces crimes pour que les auteurs soient traduits devant la justice. L'Union sahraouie a demandé aux autorités marocaines d'arrêter ses harcèlements contre les journalistes et écrivains sahraouis et à ouvrir le territoire devant la presse pour mettre à nu les crimes odieux du Maroc contre les civils sahraouis.

Zaid H.

Mauritanie

Des femmes manifestent contre le transfert d'une maternité

Plusieurs dizaines de femmes ont manifesté, le lundi 3 Novembre, dans les rues de Rosso, la capitale du Trarza, pour dénoncer le transfert des services de la radiologie, de la maternité et des urgences, à l'hôpital des PK7.

Selon Diatou Sall, l'une des initiateurs de la protestation, les autorités ont décidé de transfé-

rer tous les services essentiels vers le nouvel hôpital qui se trouve à 7 km, de Rosso, laissant à Rosso une population importante qui a besoin de toutes les infrastructures sanitaires.

La marche des femmes s'est ébranlée de la Maison des femmes pour la wilaya, où les manifestantes ont été accueillies par les autorités

administratives et sécuritaires. Au terme de la marche, les femmes ont transmis au wali leurs doléances.

Contactée par Tawary, une source informée a déclaré que les femmes demandent à ce que l'hôpital qui se trouve en plein centre de la capitale du Trarza soit doté d'une maternité et des services des urgences et

de la radiologie.

Au courant de la semaine passée, nous avons appris que des femmes par manque de moyens de transport avaient avorté alors qu'elles étaient en route pour la maternité de l'hôpital des PK 7 sur la route Rosso-Nouakchott.

Ibrahim B.

Libye

142 morts dans des affrontements à Tripoli

DES COMBATS ayant éclaté deux semaines plus tôt entre les forces de l'armée libyenne et des groupes armés dans la ville libyenne occidentale de Kikla ont fait au moins 142 morts, ont indiqué des sources médicales lundi. Au moins 142 personnes sont mortes et 518 autres ont été blessées au cours des combats, a indiqué Ahmad Zein, un médecin de l'hôpital de campagne, dans une déclaration à une radio locale. L'hôpital souffre d'un manque de personnel médical, d'équipements et de médicaments, et n'a pu se procurer les approvisionnements en conséquence des treize jours de siège de la ville, a-t-il ajouté.

R.M.

Présidentielle en Tunisie

Le bulletin de vote du scrutin présidentiel rendu public

Le conseil de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie a rendu public le bulletin de vote de l'élection présidentielle du 23 novembre, a annoncé le président de l'ISIE, Chafik Sarsar.

«Comme celui des élections législatives, ce bulletin a été conçu de manière à être le plus cohérent possible pour l'électeur», selon M. Sarsar, précisant que seuls les non-voyants disposeront d'un bulletin spécifique (en braille).

S'exprimant, lundi, lors d'une conférence de presse, au Palais des congrès de Tunis, il a indiqué que le bulletin de vote du scrutin présidentiel comporte 27 candidats, y compris ceux d'entre eux qui avaient annoncé leur intention de se retirer de la course, les délais légaux de retrait ayant été dépassés mais, aussi en raison de difficultés logistiques «propres à l'instance».

Pour retirer valablement une candidature à l'élection présidentielle «il aurait fallu le faire avant de

demandeur la subvention publique et s'abstenir de toute activité liée à la campagne électorale», a expliqué M. Sarsar, pour qui «le distinguo doit être fait entre la réalité du terrain et les dispositions de la loi».

Le président de l'ISIE a, d'autre part, annoncé l'ouverture, dimanche 2 novembre, de nouveaux délais expirant le 8 du mois, pour la réinsertion dans le fichier d'électeurs «les citoyens détenteurs de récépissés ou qui s'étaient fait inscrire volontairement en 2011 sans pouvoir voter le 26 octobre, faute de figurer sur le fichier».

Le président de l'ISIE a, d'autre part, assuré que l'instance a pris ses dispositions pour remédier aux lacunes constatées lors du scrutin législatif, notamment pour ce qui est du recyclage des personnels et de la révision de certaines affectations aux bureaux de vote, sans exclure l'engagement de poursuites contre les auteurs d'abus. La Tunisie est entrée samedi dernier en campagne pour

la première élection présidentielle de l'après-révolution, pour laquelle l'ex-Premier ministre Béji Caïd Essebsi, 87 ans, part favori après la victoire de son parti Nidaa Tounès aux législatives.

Vingt-sept candidats sont en lice pour le scrutin. Parmi les principaux candidats figurent le président sortant Moncef Marzouki (président d'honneur du Congrès

pour la République), Mustapha Ben Jaâfar (président du parti Takattoul), Béji Caïd Essebsi (président de Nidaa Tounès).

Un deuxième tour aura lieu fin décembre si aucun des candidats ne remporte la majorité absolue des suffrages au premier tour.

Le futur chef de l'Etat ne disposera, selon la Constitution adoptée en janvier, que de pouvoirs

restreints, l'essentiel de l'exécutif relevant du Premier ministre issu de la majorité parlementaire.

L'enjeu de ces élections est de doter la Tunisie d'institutions pérennes, près de quatre ans après la révolution, alors que des pays qui ont connu le dit «Printemps arabe» ont basculé dans la violence et le blocage politique. Ahmed L.

Le Conseil de la Choura désignera le candidat d'Ennahdha

LE CONSEIL de la Choura du Mouvement Ennahdha se réunira dans la semaine pour désigner le candidat à l'élection présidentielle auquel le mouvement apportera son soutien, a annoncé lundi cette instance dirigeante du parti dans un communiqué. Le Conseil de la Choura, dont la 29^e session vient de se tenir les 2 et 3 novembre, a précisé que la direction d'Ennahdha poursuivra les contacts et concertations politiques au sujet de l'échéance présidentielle. La déclaration appelle «tous les Tunisiens, en particulier ceux d'entre eux qui n'avaient pas voté lors des élections législatives, à le faire massivement à l'élection présidentielle pour choisir un candidat en leur âme

et conscience» et à faire en sorte de prendre en compte l'intérêt supérieur du pays et de «protéger le processus démocratique de tout risque d'hégémonie et de monopolisation du pouvoir». Le Conseil rappelle, par ailleurs, l'initiative du mouvement en faveur du choix d'un candidat consensuel «à même d'épargner au pays les secousses et la division», invitant «les protagonistes politiques à s'entendre le plus tôt possible sur un candidat répondant aux exigences et enjeux majeurs de l'étape». Le Conseil de la Choura souligne enfin l'attachement d'Ennahdha à la voie du dialogue et du consensus qui «avait contribué à protéger le pays et l'expérience démocratique».



Moyen-Orient

Les chiites célèbrent l'Achoura malgré les menaces d'attaques jihadistes

■ Des centaines de milliers de chiites se rassemblaient hier à Kerbala, Baghdad ou Beyrouth pour les grandes célébrations de l'Achoura, placées sous très haute protection par crainte de nouveaux attentats des jihadistes sunnites.

Par Ali O.

Une grande ferveur régnait en particulier à Kerbala, la grande ville sainte chiite d'Irak, où aucun incident sérieux n'avait été signalé à la mi-journée. Vêtus de blanc, des centaines d'hommes ont ouvert la procession du «tat-beer» en se frappant la tête ou en se flagellant jusqu'au sang en signe de deuil.

Ils ont été suivis par une marée humaine composée aussi de femmes et d'enfants vêtus de noir qui se pressaient devant les mausolées de l'imam Hussein et de son demi-frère Abbas, en se frappant la tête. Les pèlerins chiites pleurent leurs martyrs, le petit-fils de Mahomet assassiné en 680 par les troupes du calife omeyyade Yazid. Selon la tradition, l'imam Hussein, tué avec nombre de ses compagnons lors de la bataille de Kerbala, a été décapité et son corps mutilé, ce que de nombreux



fidèles chiites commémorent par des actes d'auto-flagellation allant parfois jusqu'au sang. Cette

année, les autorités irakiennes ont déployé en masse les forces de sécurité dans la ville sainte située à 110 km au sud de Baghdad et endeuillée par le passé par des attaques meurtrières visant les pèlerins. Elles ont fait appel à plus de 25 000 soldats et policiers et à 1 500 volontaires issus des milices chiites.

Baghdad a considéré que la menace était encore plus grande cette année parce que les jihadistes sunnites de l'État islamique (EI), qui considèrent les chiites comme des hérétiques, se sont emparés de larges zones du pays, dont des régions du sud de Baghdad, non loin de la route reliant la capitale à Kerbala.

Le pèlerinage est donc un test majeur pour le nouveau gouvernement du Premier ministre Haider

al-Abadi comme pour les forces de sécurité, qui peinent à regagner le terrain perdu cette année face aux jihadistes.

«Commemorer le martyr de l'imam Hussein cette année représente un défi lancé aux jihadistes de l'EI», affirme Saad Jabbar, 54 ans, un pèlerin venu de la province de Dhi Qar, plus au sud. Pour Hatem Gata, un fidèle de 30 ans venu du nord de Baghdad, les Irakiens sont déterminés à «s'opposer à cette bande de l'EI qui veut perpétuer des actes de l'ancien dictateur Saddam Hussein», un sunnite dont le pouvoir sans partage empêchait les chiites de commémorer un tel rite. Accusé de crimes contre l'humanité, l'EI est responsable de terribles exactions -viols, rapt, exécutions, crucifixions, nettoyage ethnique- dans

les régions conquises en Irak et en Syrie. Le groupe a de nouveau prouvé sa cruauté en exécutant dimanche «au moins 36 personnes dont quatre femmes et trois enfants» de la tribu sunnite Albounimer, qui lui est hostile dans la province d'Anbar, que l'EI contrôle en grande partie.

L'Achoura a aussi été commémorée à Baghdad et dans d'autres quartiers chiites de la capitale comme Sadr City, où des mesures de sécurité draconiennes avaient été mises en place. A Beyrouth, des dizaines de milliers de chiites libanais ont crié : «Nous sommes à tes ordres, O Hussein», un cri de ralliement des chiites. Au cours d'une rare apparition publique, le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a promis la défaite des jihadistes en Syrie que son parti combat aux côtés du régime. «Nous entrons dans la quatrième année» de la guerre en Syrie «et les extrémistes ont échoué à contrôler la Syrie (...) c'est une grande victoire», a clamé Hassan Nasrallah qui s'exprimait sur un écran géant. La banlieue sud de Beyrouth, fief du Hezbollah, a été complètement bouclée pour la première fois cette année. Ces dernières années, les fiefs du parti chiite armé ont été visés par plusieurs attentats revendiqués par des groupuscules sunnites opposés à son implication aux côtés du régime de Damas. En Syrie, les jihadistes de l'EI ont libéré au moins 93 civils kurdes qu'il avait kidnappés en février, a rapporté hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), sans préciser les circonstances de cette libération. **A. O.**



Points chauds

Pragmatisme

Par Fouzia Mahmoudi

De plus en plus des voix s'élèvent au PS depuis quelques mois pour admettre la déroute de leur parti au pouvoir. Après avoir durant trop longtemps nié de voir les évidents échecs du gouvernement et de l'Élysée, les socialistes commencent, progressivement, à être plus honnêtes avec les Français. Le ministre du Travail, François Rebsamen, a ainsi lui-même admis cette semaine que le bilan à mi-mandat de François Hollande était «insatisfaisant» et estimé que le président devait expliquer jeudi à la télévision «pourquoi les choses prennent du temps» à porter leurs fruits. Toutefois, le ministre a réfuté le mot d'échec. «Je dirais insatisfaisant», car «les réformes qui ont été mises en œuvre n'ont pas encore produit tous leurs effets», a-t-il ajouté. «C'est long, ça prend du temps. Il y a un décalage entre les annonces et la réalité vécue sur le terrain par les gens», a-t-il déclaré. Le décalage entre «l'immédiateté médiatique» et le «temps démocratique» pour que les projets soient débattus et votés. François Hollande devra «redire ce qui s'est fait depuis deux ans et demi, retrouver le fil de l'histoire de France, dire pourquoi les choses prennent du temps et pourquoi il veut accélérer le rythme des réformes», a ajouté Rebsamen. Le ministre de l'Emploi a une nouvelle fois exprimé sa conviction qu'il y aurait «un retournement en 2015» sur le front économique et l'emploi. Malheureusement, certaines figures du gouvernement continuent, malgré toutes les preuves du contraire, à prétendre que tout va bien. Ainsi, interrogé aux abords de l'Assemblée sur ces propos de Rebsamen quant à un bilan «insatisfaisant» de François Hollande, le secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, Jean-Marie Le Guen, a jugé que son collègue avait simplement «le goût du travail meilleur» et que «l'insatisfaction est la base de l'action». Aux yeux de Le Guen, «nous avons une politique qui a donné des résultats, des perspectives et, en même temps, on voit bien qu'ils ne sont pas encore à la hauteur de ce qu'attendent nos concitoyens». «Donc il faut continuer» et «nous le savons aussi, cela mettra un certain temps». «Même s'il y aura de premiers résultats, je l'espère d'ici quelques mois, plus tangibles pour nos concitoyens, le redressement que nous mettons en œuvre, c'est sur plusieurs années», a insisté le secrétaire d'État. Pour sa part, le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone (PS), a dit ne pas avoir la même «approche» que Rebsamen. Selon Bartolone, «dans le premier temps du quinquennat, il fallait réparer : que ce soit le taux de marge des entreprises, leur taux d'épargne, le niveau d'endettement, le niveau de fonctionnement d'un certain nombre de nos services publics comme l'éducation». «Et maintenant avec le deuxième temps il faut préparer, qu'on soit plus conscients du monde qu'on veut bâtir, avec les efforts qui ont été faits par l'ensemble de nos compatriotes, pour permettre à la France d'exister en temps que modèle républicain, en tant que voix qui compte au niveau européen» et «dans le cadre de la mondialisation», a-t-il prôné. Mais cette attitude de déni que les Français ne connaissent que trop bien ne peut que créer encore plus de frustration et de colère sur le long terme alors qu'une attitude plus franche et directe comme celle de Rebsamen, encore bien trop minoritaire, pourrait, si mise en avant correctement, aider les électeurs à retrouver confiance en leurs gouvernants. **F. M.**

Iran

Manifestation anti-américaine

Des milliers de fidèles ont manifesté hier devant l'ambassade américaine à Téhéran à l'occasion du 35^e anniversaire de sa prise par des étudiants islamistes qui coïncide cette année avec Achoura, la plus importante cérémonie religieuse chiite.

Les manifestants scandaient «mort à l'Amérique» et «mort à Israël», selon les images diffusées par la télévision d'État.

Des effigies de l'oncle Sam ainsi que des drapeaux américain, israélien et britannique ont été brûlés. Les manifestants portaient également des maquettes de centrifugeuses, les machines destinées à enrichir l'uranium au centre du bras de fer entre l'Iran et les pays occidentaux dans les négociations nucléaires, qui doivent reprendre dimanche prochain à Oman.

Dans la déclaration finale, les manifestants ont apporté leur «soutien» à l'équipe de négociateurs tout en insistant sur le «cadre défini par le guide suprême», l'ayatollah Ali Khamenei, qui a rejeté tout retour en arrière dans le programme nucléaire du pays. Lors d'une cérémonie séparée dans le sud de la capita-

le, le président Hassan Rohani a répété qu'il n'était pas question de céder sur les droits de l'Iran en matière nucléaire.

«Pour réaliser nos droits justes, nous ne céderons pas face à n'importe quelle superpuissance», a déclaré Rohani.

Le principal orateur de la cérémonie, l'hodjatolislam Alireza Panahian, a déclaré que les négociateurs ne devaient pas accepter de «serrer la main (des Américains, nldr), entachée du sang des peuples de la région».

«Le gouvernement ne doit pas parler avec faiblesse face au gouvernement américain», a-t-il ajouté. «C'est de la diplomatie. Je suis venu là pour dénoncer l'oppression, l'injustice et la cruauté des États-Unis», a déclaré à l'AFP Hamed Kargari, un jeune étudiant de 24 ans, qui était interrogé sur sa présence dans la manifestation alors que se déroulent des négociations nucléaires avec des pays occidentaux dont les États-Unis.

L'ambassade américaine a été occupée en novembre 1979 par des étudiants fidèles à l'ayatollah Rouhollah Khomeiny, le fondateur de la République islamique, et ses diplomates retenus en

otage pendant 444 jours. Les relations diplomatiques entre les deux pays avaient été rompues peu après. Toutefois, depuis un an, Téhéran et Washington ont repris langue dans le cadre des négociations nucléaires entre l'Iran et les puissances du groupe 5+1 (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne).

Le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif et le secrétaire d'État américain John Kerry doivent se retrouver les 9 et 10 novembre à Oman pour tenter d'arracher un accord global pour mettre fin à plus de dix ans de crise.

L'Achoura commémore le martyr de Hussein, petit-fils de Mahomet assassiné au VII^e siècle. Selon la tradition, l'imam Hussein, tué avec nombre de ses compagnons lors de la bataille de Kerbala (Irak), a été décapité et son corps mutilé.

Pour les musulmans chiites, l'imam Hussein est le «symbole de la résistance» face à l'injustice.

Des célébrations identiques pour commémorer Achoura ont été organisées à travers l'Iran, dont la population est à plus de 90% chiite.



Seconde édition du festival à Tlemcen

Coup d'envoi des journées cinématographiques

• Le coup d'envoi de la seconde édition des journées cinématographiques de Tlemcen a été donné au palais de la culture «Abdelkrim-Dali» de Hai «Imama», en présence de nombreux cinéastes professionnels et autres amateurs de différentes wilayas du pays.

Par Selma Gh.

La première journée de cette manifestation cinématographique a été marquée par un atelier axé particulièrement sur les techniques de cadrage, animé par l'ancien réalisateur de l'ENTV Oran, en l'occurrence M'rah Abdellatif, au profit de jeunes cinéphiles. Elle a donné également lieu à la projection de films documentaires

sur la glorieuse révolution algérienne dont notamment «Les cinéastes de la liberté» de Said Mehdaoui, «Histoire de la Zone 8» de Larbi Lakehal et «Novembre instant T».

Ces journées cinématographiques, organisées conjointement par le Club du cinéma du palais de la culture et l'Agence algérienne de rayonnement culturel, verront en outre la présentation, à la deuxième journée, de



trois autres films documentaires professionnels et de plus de 20 courts métrages produits par

des cinéastes amateurs.

Cette manifestation culturelle verra, en plus, l'animation de

trois conférences qui seront axées sur la relation entre le cinéma et la guerre de Libération nationale, l'histoire du cinéma algérien depuis ses débuts jusqu'à ce jour et la relation entre le cinéma et l'école algérienne.

Placé sous le slogan «Une nouvelle vision cinématographique à la glorieuse guerre de Libération», ce rendez-vous cinématographique de trois jours permettra aux amateurs de côtoyer des professionnels du 7^e art et d'apprendre les notions de base afin de relancer cet art, notamment au niveau de la wilaya de Tlemcen qui dispose d'une seule salle de cinéma, en l'occurrence «Djamel-Chandleri».

S. GH.

Beyrouth

Kamel Daoud reçoit le Prix «Liste Goncourt-le choix de l'Orient»

Le chroniqueur et romancier algérien Kamel Daoud a reçu dimanche le Prix «Liste Goncourt-le choix de l'Orient», pour son roman «Meursault, contre-enquête», décerné lors du 21^e Salon du livre francophone de Beyrouth, a annoncé la presse locale.

Le jury a choisi de distinguer le roman de Kamel Daoud pour «la singularité du sujet traité qui offre à Meursault – personnage principal de «L'étranger» d'Albert Camus de mener une contre-enquête pour réhabiliter la victime (l'arabe)». Pour ce roman, Kamel Daoud est également

finaliste pour la prestigieuse distinction littéraire française, le Prix Goncourt, qui sera décerné le 5 novembre. Paru en 2013 en Algérie aux éditions Barzakh, «Meursault, contre-enquête» a déjà valu à son auteur le «Prix François Mauriac» de l'Académie française et le «Prix des cinq continents» décerné par l'Organisation internationale de la francophonie, en plus du Prix «Escale littéraire» d'Alger décerné par des écrivains et journalistes algériens et français.

Le roman figurait également sur la deuxième sélection du prix Renaudot, décerné par des jour-



nalistes et critiques littéraires.

Créé en 2012 le Prix «Liste Goncourt-le choix de l'Orient» a été institué dans le cadre du Salon du livre francophone de Beyrouth en collaboration avec

l'Agence universitaire de la francophonie et l'Institut français avec l'accord de l'Académie Goncourt à Paris. Kamel Daoud est l'auteur de plusieurs récits réunis dans le recueil «Le Minotaure 504» (Sabine Wespieser éditeur, 2011) – initialement paru à Alger sous le titre «La Préface du nègre» (Barzakh, 2008).

«Meursault, contre-enquête», publié en Algérie par les éditions Barzakh en 2013 et en France par Actes Sud en 2014, est le premier roman de Kamel Daoud.

Racim C.

Université

Regain d'intérêt pour les travaux sur l'onomastique

L'onomastique, science des études sur les noms propres, connaît depuis quelques années un regain d'intérêt des étudiants, de plus en plus nombreux à présenter des travaux dans cette branche, a affirmé, lundi à Alger, le linguiste et chercheur algérien Farid Benramdane.

Intervenant dans le cadre de la rencontre «Des noms et des lieux», organisée au 19^e Salon international du livre d'Alger (Sila), Farid Benramdane a estimé à une «vingtaine au minimum» le nombre de thèses (magistère et doctorat) en onomastique soutenues ces dix dernières années, un chiffre relativement important au vu de l'introduction «récente» de cette branche dans l'université algérienne.

Pour ce chercheur au Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), ces travaux sur

la généalogie (noms des tribus) et la toponymie (noms de lieux), «essentiellement», renseignent sur «un besoin identitaire» chez l'étudiant algérien. Elle sont également révélatrices de «l'importance» que revêtent ces études dans la «reconstruction» de l'identité algérienne après le «génocide culturel» perpétré par le colonisateur français à travers la constitution de l'état civil, véritable œuvre de «dénationalisation», estime ce chercheur.

Organisée sur deux jours, cette rencontre a abordé, entre autres, les origines des noms propres en Algérie (personnes et lieux), à travers des interventions de chercheurs dont M. Benramdane qui s'est attaché à montrer les différentes influences (latines, arabes, espagnoles, turques, etc.) dans le «substrat lycico-berbère» des noms algériens.

D'autres intervenants, à l'instar de l'expert internatio-

nal en toponymie, Brahim Atoui, ont proposé un aperçu sur l'évolution de noms de lieux en Algérie (avant, pendant et après la colonisation française) ou encore étudié les noms propres utilisés chez des écrivains algériens.

Présentée avec une volonté manifeste de vulgariser cette science auprès des néophytes, cette rencontre a suscité un vif intérêt des visiteurs du Sila, contrairement aux autres rencontres thématiques, faiblement suivies.

Ces deux journées se voulaient également un hommage au penseur et homme politique algérien Mostefa Lacheraf (1917-2000) dont le livre «Des noms et des lieux», écrit en 1998, est considéré comme une œuvre fondatrice pour ces chercheurs. Ouvert jeudi dernier, le 19^e Sila se poursuit jusqu'au 8 novembre.

R. C.

Agenda culturel

Palais des Expositions des Pins-Maritimes
Jusqu'au 8 novembre : 19^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila).

Musée national des Beaux-Arts
Jusqu'au 22 novembre : Exposition «De papier et d'aquarelle», avec les artistes Djahida Houadef et Safia Zoulid.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7^e édition du Salon d'automne des arts plastiques (vernissage le jeudi 31 octobre à 17h).

Galerie Dar El-Kenz
Jusqu'au 6 novembre : Le quatorzième Salon d'automne du petit format, avec les artistes Bettina Heinen-Ayech, Briki Amar, Hellal Zoubir, Sellal Zohra, Taïbi Rachid, Souhila Belbahar, Skenazene Samia, Meriem Aït El-Hara, Karima Sahraoui, Rahmani Abdelghani, Djefal Adlene, Massen Mohamed, Salah Malek, l'Iranien Shahriar.

Palais des rais, Bastion 23
Jusqu'au 6 novembre : Exposition photographique sur les villes archéologiques et historiques du Mexique. Intitulée «Mexique : villes du patrimoine mondial», l'exposition englobe des photographies de 32 sites archéologiques classés au patrimoine mondial de l'Unesco, dans 11 villes mexicaines.

Galerie EZZOU'ART
Jusqu'au 10 novembre : Exposition-vente de peinture «la musique et les danseurs... d'ici et d'ailleurs» de l'artiste Mira Naporowska.

El-Oued

Le festival «Lire en fête» réveille la créativité infantile

LE VILLAGE culturel a ravivé l'envie de créativité chez les enfants participant à la 4^e édition du festival local «Lire en fête», ouvert lundi à El-Oued, a-t-on constaté. Cette manifestation culturelle, coïncidant avec la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, a suscité un vif engouement des enfants venus nombreux découvrir les concours programmés à travers les différents ateliers réservés notamment au dessin, à la lecture, aux travaux manuels, à la littérature, aux langues et aux contes. Les concours, organisés en ateliers, ont suscité la rivalité chez les enfants, soucieux de réaliser des œuvres de qualité. Les membres du jury ont su percevoir le sens de créativité chez ces artistes en herbe. Le festival vise à promouvoir la lecture chez l'enfant, notamment en milieu scolaire, en plus d'encourager les jeunes talents à la créativité, a souligné le commissaire du festival, Hassène Mermouri. Le village culturel, monté pour cinq jours à la Maison de culture Mohamed-Lamine-Lamoudi à El-Oued, est composé de plusieurs stands englobant les ateliers du festival et un salon du livre.

Slim T.

Coup-franc direct



Les moyens doivent suivre

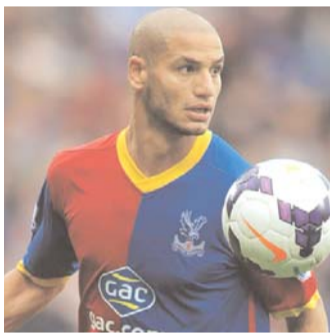
Par Anouar M.

Si la victoire finale de l'Entente de Sétif était un véritable exploit pour le football algérien qui était loin des consécutions continentales, n'empêche qu'il faudra trouver des solutions concrètes pour mener à bien le développement de ce football national qui fait face à des manques flagrants surtout pour ce qui est des moyens. Ainsi, la formation des Hauts-Plateaux a décroché ce titre africain malgré le fait qu'elle ne dispose pas d'un stade aux normes internationales. L'ESS accueille ses adversaires dans un stade revêtu de gazon artificiel et dont la capacité d'accueil ne dépasse pas les 20 000 supporters. Cela est très peu pour un club qui a montré de grandes capacités, que ce soit sur le plan national ou international et il faudra vraiment lui octroyer des moyens adéquats si on espère qu'il continue à s'illustrer sur le plan continental. La politique de l'Etat quant à la construction de nouvelles installations sportives doit être revue pour permettre à ces clubs qui sont appelés à défendre les couleurs nationales dans les compétitions africaines d'être bien lotis par rapport à leurs adversaires et surtout les formations qui dominent le football africain à l'instar des formations égyptienne, tunisienne et autres camerounaise et ivoirienne.

A. M.

Crystal Palace Adlène Guedioura exclu de la liste des 18 face à Sunderland

Le milieu de terrain algérien, Adlène Guedioura, n'a pas été retenu dans la liste des 18 de son équipe Crystal Palace battue à domicile par Sunderland (1-3) lundi soir pour le compte de la 10^e journée du championnat de Premier League anglaise de football. Jamais titularisé en championnat depuis le début de cet exercice, l'international algérien commençait, néanmoins, à engranger du temps de jeu depuis quelques journées en faisant son apparition sur le terrain pour quelques minutes. Mais pour la réception de Sunderland, son entraîneur a choisi de le sortir de ses plans. Cette décision complique



davantage la situation du joueur de 28 ans vis-à-vis de la sélection algérienne. Confronté à une rude concurrence dans son poste, il risque de faire les frais de son manque de compétition dès le prochain stage des Verts, estiment les observateurs. L'entraîneur de l'équipe d'Algérie, le Français Christian Gourcuff, a d'ailleurs retenu deux nouveaux milieux défensifs dans sa liste préliminaire en prévision des deux prochains matches contre l'Ethiopie et le Mali, les 15 et 19 courant, respectivement à Blida et à Bamako. Il s'agit de Mehdi Abeid (Newcastle, Angleterre) et Ahmed Kashi (Metz, France).

Beach-volley /la plage Bahdja Aïn Benian 23^e étape Belounis-Mechentel, retour gagnant

Retour gagnant du duo de Boumerdes Rafik Belounis-Hocine Mechentel qui en disposant difficilement en finale sur la paire formée de Mohamed Hichem Ben Bouali-Chakib Chabou sur le score de 2sets à 0 (21/19 ;26/24) remporte lundi soir à la plage Bahdja dans la commune Aïn Benian la finale de la 23eme étape du 1er circuit de Beach volley masculin 2014 organisée par la Ligue de la wilaya d'Alger de volley-ball en partenariat avec les APC du littoral, la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (DJSL) et avec le concours de Ital.-Crem et Tenery. La troisième place est revenue au duo Fayçal Dif - Zaki Moulay après leur victoire face à la doublette de Tipaza formée par Mohamed lamine Guessoum - Rostom Maroc sur le score 21pts à 19. Cette finale de cette 23étape a été rehaussée par la présence Mustapha Nacer vice président ligue algéroise ; Hachemi Lassouani le doyen du volley bal Algérien et les membres de la commission a savoir Yacine Djellouli et Djillali Neggazi qui ont remis le trophée et des diplômes aux lauréats qui ont décroché les places au podium dans une ambiance très conviviale. Il y a lieu de rappeler que avant cette étape la nouvelle paire

composée de Chakib Chabou et Mohamed Hichem Ben Bouali en battant difficilement sur le score de 2 sets à 1 (/15/21, 21/12 et 15/09) le duo Fayçal Dif et Lotfi Moulay a décroché ce week end la finale de la 22^e étape du tournoi open de Beach volley masculin (2x2) qui s'est déroulée malgré le vent au niveau de la plage familiale de la station balnéaire de Sid Fredj dans la commune de Staoueli (Alger)

La troisième place est l'œuvre de la doublette de Tipaza composée de Maroc et Benfetoum qui a pris le meilleur sur la paire Nadjib Dif et Mokrane Idrici sur le score 21 points à 15. Cette manifestation de ce 1er circuit de la wilaya d'Alger 2014 rentre dans le cadre de développement de cette discipline volley bal sur sable admise aux jeux olympique en 1996 à Atlanta (USA) qui est vite devenue populaire ou les athlètes devant prendre en compte trois autres variables : le sable, le soleil et le vent selon les organisateurs une trêve d'environ d'une dizaine de jours sera observée jusqu'à ce que le météo soit clémente pour programmer une ou deux étapes de la clôture du 1^{er} circuit probalement sur le site du parc des loisirs des sablettes à Hussein Dey.

N. M.

MC Alger Charef songe à démissionner

Le coach du Mouloudia d'Alger, Boualem Charef, songe sérieusement à démissionner de son poste après le dernier échec à domicile face à la JS Kabylie et qui a soulevé le courroux des supporters du Doyen qui sont montés au créneau demandant des explications pour cette situation difficile que traverse le club.

Anouar M.



Charef est sur une corde raide.

Le driver des Vert et Rouge sent, en effet, qu'il est abandonné par les dirigeants qui ne lui apportent pas leur soutien depuis quelque temps, ce qui fait qu'il affronte seul la fronde des fans, comme cela fut le cas avec la séance de reprise des entraînements où il a été assailli par un groupe de supporters furieux qui ont déversé toute leur colère sur lui demandant des comptes à ce dernier.

Les inconditionnels du Mouloudia reprochent à Charef le fait qu'il ne daigne pas apporter des changements à l'équipe malgré les échecs répétitifs et le fait qu'il reconduit pra-

tiquement le même groupe de joueurs. Ainsi, ils lui reprochent le fait qu'il fasse toujours confiance au milieu de terrain, Hendou, alors que ce dernier est loin du niveau qui était sien lorsqu'il portait les couleurs de l'USMH. Ils se sont même élevés contre la titularisation du gardien, Chaouchi, même si ce dernier était très apprécié des fans auparavant. Le responsable du staff technique du MCA s'est défendu en leur avouant qu'il souhaitait relancer Chaouchi pour l'aider à revenir en EN et c'est pour cette raison qu'il avait décidé de

le titulariser. Par ailleurs, il sent qu'il y a un complot contre lui dans l'équipe pour le pousser à démissionner et c'est ce qui fait qu'il est inquiet pour l'avenir.

En attendant, l'équipe devra se reprendre au plus vite pour le prochain derby qui l'opposera au CR Belouizdad samedi prochain au stade du 20-Août 55 d'Alger.

Les joueurs promettent de revenir en force et de se sacrifier pour rendre le sourire aux supporters déçus par cette situation inquiétante.

A. M.

Organisation de la CAN-2015 La CAF accorde un délai de cinq jours au Maroc

La Confédération africaine de football (CAF) a accordé un délai de cinq jours au Maroc pour rendre sa réponse finale concernant sa position vis-à-vis de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, a annoncé lundi le directeur des médias de la Confédération africaine de football (CAF), Junior Binyam.

Le comité exécutif de la CAF tiendra une réunion le 11 novembre au Caire pour trancher définitivement le sort de la CAN-2015, dont le Maroc a demandé le report en raison du virus Ebola, qui sévit notamment dans la partie ouest du continent africain depuis plusieurs mois.

D'ici-là, le Maroc a cinq jours (jusqu'au samedi 8 novembre) pour faire connaître sa décision définitive, a, de son côté, précisé le porte-parole de la Fédération marocaine (FRMF), Mohamed Makrouf, évoquant trois options : la tenue de la CAN dans le royaume en janvier, le déroulement de la compétition dans un autre pays



à la même date, ou son annulation pure et simple. L'instance africaine a notamment accordé un délai de cinq jours aux nations africaines souhaitant reprendre l'organisation de la CAN-2015, dans le cas où elle ne serait pas abritée par le Maroc.

Les membres du comité exécutif de la CAF, ont «unanimentement» refusé de reporter la compétition, maintenue à sa date initiale (17 janvier-8

février), selon le compte Twitter de l'instance africaine. «Tout changement (de dates) se ferait au détriment du calendrier de la CAF, qui a l'obligation de suivre le calendrier international de la Fifa», a indiqué Junior Binyam. Les membres du comité exécutif de la CAF, à leur tête le président Issa Hayatou, se sont réunis dimanche à Alger pour évoquer la question pertinente du déroulement de la CAN-2015.

La délégation de l'instance africaine s'est rendue ensuite au Maroc, où elle a rencontré lundi le Chef du gouvernement marocain, Abdelilah Benkirane, ainsi que les autorités marocaines, qui ont demandé le 10 octobre dernier le report de la compétition en raison du virus Ebola.

Les pays qualifiés à la CAN-2015 seront connus à l'issue de la sixième et dernière journée des éliminatoires prévue le 19 novembre courant. L'Algérie a été le premier pays à valider son billet pour le rendez-vous africain, suivie du Cap-Vert.

Club Africain

La direction compte régulariser Lemmouchia

Le Club Africain, condamné par la Fédération internationale de football (Fifa) à indemniser son ancien international algérien Khaled Lemmouchia qui réclame 120 000 euros de salaires impayés, a indiqué dimanche soir qu'il réglerait cette affaire dans les plus brefs délais.

«Le Club Africain est dans les délais et dans les normes dans cette procédure normale et courante dans les milieux du football, le bureau directeur du Club Africain traite le dossier depuis un long moment et cette somme sera réglée pour clore ce dossier dans les plus brefs délais»

a affirmé le Club Africain sur son site officiel. La Fifa avait condamné le club de la capitale tunisienne à payer 120 000 euros, représentant la somme des salaires impayés du joueur algérien lors de la saison 2013-2014.

La même source affirme que le Club Africain où évolue l'international algérien Abdelmoumen Djabou ne risque pas d'être interdit de recrutement lors du prochain mercato ou encore une procédure de retrait de points.

«Le Club ne risque aucune procédure contrairement aux bruits.»



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Réparation et construction des bateaux de pêche Création d'une société algéro-française

L'ENTREPRISE de construction et de réparation des embarcations de pêche (Ecorep) et le constructeur naval français Piriou ont signé, mardi à Alger, le pacte d'actionnaires et des statuts pour la création d'une société mixte «Ecorep-Piriou» pour la construction et la réparation des navires de pêche. Le document a été paraphé par le directeur général de la filiale «chantier naval» d'Ecorep de Bouharoun, Mustapha Della Ahmed, et le P-DG du groupe français Piriou, Pascal Piriou, en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb. Dotée d'un capital social de 3 millions d'euros, la joint-venture, détenue à hauteur de 51% par Ecorep et 49% par le groupe Piriou, sera chargée de la construction et de la réparation des bateaux de pêche ainsi que des bateaux de servitude (remorqueurs, pilotiers...). Cette nouvelle entreprise sera installée au niveau du chantier naval Ecorep de Bouharoun (Tipasa) lequel va bénéficier, avec le partenariat du groupe Piriou, d'une mise à niveau pour être aux normes de construction et de réparation navales. Outre l'apport technologique, cette nouvelle société devra permettre de réduire

la facture en devises d'importation et de réparation et de maintenance de ce type de bateaux, a indiqué Della à l'APS en marge de la cérémonie de la signature de ce pacte. Pour sa part, Piriou a soutenu que l'Algérie possédait un «important» marché dans ce secteur et dont les grands besoins peuvent être pris en charge par les potentialités locales, d'où la création de cette société qui générera, selon lui, un grand nombre d'emplois. Quant aux caractéristiques des missions dévolues à cette société mixte, le P-DG d'Ecorep, Mohamed Gacem, a précisé à l'APS qu'il s'agirait de la fabrication des navires de pêche et de servitude portuaire avec de l'acier et de l'aluminium de 16 à 35 mètres, et de fibre de verre de 4 à 16 mètres, permettant de couvrir, dans une première phase, 25% des besoins du marché algérien. Il a aussi relevé qu'elle permettrait la création de 400 postes d'emploi avec le déploiement d'un plan de formation pour le personnel d'Ecorep qui est, actuellement, de 120 employés, et ce, sans compter l'appel aux sous-traitants qui bénéficieront également de ce programme de formation et de mise à niveau. **Hani Y.**

«Constantine capitale 2015 de la culture arabe»

Une société de conseil en management pour l'évènement

UNE SOCIÉTÉ mixte née d'un partenariat avec une société française de conseil en management (Algoé) a été désignée par les pouvoirs publics dans le cadre de l'organisation et du déroulement de l'évènement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a-t-on appris mardi en marge d'une tournée d'inspection du wali. Cette société mixte dénommée AL2Management travaillera «en étroite collaboration» avec les services de la wilaya et du ministère de la Culture, et fournira les outils nécessaires à une «meilleure gestion des différentes interfaces de cet évènement», ont souligné des représentants d'Algoé. Des «plannings directeurs» des 54 nouveaux projets et des 75 opéra-

tions de réhabilitation décidés au titre de cette manifestation culturelle ont déjà été élaborés par cette société mixte chargée également de «l'identification des risques, notamment au plan du paramétrage des évènements (installation des équipements, qualité de l'encadrement et gestion des infrastructures)», a-t-on affirmé. Sur le plan évènementiel, cette société s'investira pour apporter l'expertise acquise dans le cadre des différents évènements mondiaux auxquels elle a participé, a-t-on encore souligné, précisant que AL2Management a pour rôle principal «d'accompagner et d'assister les autorités concernées pour assurer la pleine réussite de l'évènement». **R. C.**

SILA GRAND ENGOUEMENT DES ALGÉRIENS POUR LE LIVRE



Djalou@hotmail.com

Education

Le Snapest brandit la menace de grève

■ Dans un communiqué rendu public, le Snapest indique qu'«au regard de la situation qui prévaut dans le secteur de l'éducation, les conditions catastrophiques de la rentrée scolaire et au vu de la dégradation continue du pouvoir d'achat, la reprise de la contestation n'est pas écartée»...

Par Yasmine A.

Le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) emboîte le pas à l'Unpef et au Cnapest annonçant son retour à la protesta dans les prochains jours. Dans un communiqué rendu public, le Snapest indique qu'«au regard de la situation qui prévaut dans le secteur de l'éducation, les conditions catastrophiques de la rentrée scolaire et au vu de la dégradation continue

du pouvoir d'achat, la reprise de la contestation n'est pas écartée». A l'issue de la cession ordinaire du conseil national tenue à Blida les 1 et 2 novembre, il a été décidé de revenir à la charge au sujet de plusieurs dossiers. A la tête de la liste, la correction des dysfonctionnements du statut particulier du personnel de l'éducation. Dans son cahier revendicatif, le Snapest demande la régularisation de la situation des instituteurs et enseignants du technique considérés comme

des corps en voie de disparition. La prime de la zone figure également sur la liste des doléances exprimées par le Snapest. La même source exprime sur un autre chapitre son «étonnement» de l'attitude de la tutelle qui a donné instruction d'interdire l'accès des syndicats à l'intérieur des institutions de l'éducation. Plusieurs autres questions sont à défendre et en attente d'une réponse favorable de la part de la tutelle. **Y. A.**

3^e session criminelle à Béjaïa

77 affaires inscrites

Programmée pour le 03 du mois en cours, la troisième session criminelle de l'année

2014 va s'ouvrir le 11 novembre en cours au tribunal criminel de Béjaïa. Le rôle de cette session qui va durer près d'un mois comprend 77 affaires impliquant 212 accusés. Parmi les accusés on retrouve 153 en prison et 59 autres personnes ne le sont pas.

Parmi les affaires qui passeront au rôle, il y a 17 affaires d'atteinte aux personnes, 27 atteintes aux biens, 11 affaires d'atteinte aux mœurs, 02 affaires de drogue, 01 affaire de terrorisme et 17 autres diverses affaires. **H.C.**

Médéa

46 exposants à la foire du miel

Près de 50 (46) apiculteurs, venus de différentes régions du pays, sont présents à la foire du miel, ouverte, mardi, au Centre de formation et de vulgarisation agricole (CFVA) de Médéa, à l'initiative de la Direction des services agricoles (DSA). Une gamme variée de miel, issu d'élevage provenant de la région de la Mitidja, la vallée de Chlef, le Constantinois, les plaines de Tlemcen ou des montagnes du Djurdjura, de l'Atlas blidéen et de l'Ouarsenis, est exposée au public jusqu'au 9 novembre courant. Les visiteurs pourront, à cette occasion, découvrir une variété de miel, mono et poly floraux, aux vertus médicinales avérées, tels le miel de Thym, d'eucalyptus, de romarin, d'acacia, utilisés dans le traitement de certaines affections respira-

toires, et d'autres produits, peu connus des consommateurs, mais très bénéfiques, au plan nutritif et sanitaire, comme le miel de chardon, de bourdaine, de romarin, de bruyère blanche, connus pour leurs qualités purgatives et leurs apports dans la reconstitution de la flore intestinale. La foire du miel, qui boucle sa troisième année, après une longue éclipse, intervient dans un contexte particulier, marqué par la relance de l'activité mellifère dans la région, à la faveur du programme de soutien mis en place par le ministère de l'Agriculture et qui a permis, selon les responsables de la DSA, de reconstituer le rucher local, dont le volume a nettement régressé au cours des 15 dernières années, en raison de l'exode massif qu'a connu la

wilaya, à partir de l'année 1994. Le rucher local compte actuellement plus de 36 000 ruches pleines, concentrées essentiellement dans la partie nord-est et nord de la wilaya, en l'occurrence au niveau des communes de Tablat, El-Azizia, El-Omaria, Ouzera, Ouamri et Médéa, avec une production estimée à environ 1 700 quintaux. Cette manifestation a pour objectif de promouvoir cette activité auprès des jeunes en quête de créneaux d'investissement, encourager les producteurs locaux, en leur offrant l'opportunité de faire connaître leur produit et le commercialiser, outre le renforcement des relations professionnelles entre les différents producteurs du pays, a-t-on appris auprès des organisateurs. **APS**

Le 10 novembre à Tlemcen

Journée d'étude sur Messali Hadj

UNE JOURNÉE d'étude sur la personnalité de Messali Hadj est programmée, le 10 novembre courant à Tlemcen, par le musée public national d'art et d'histoire de Tlemcen, a-t-on appris mardi auprès de son directeur. Organisée conjointement avec l'université de Tlemcen, cette rencontre prévoit la présentation de plusieurs communications mettant la lumière sur divers aspects de la personnalité du père du nationalisme algérien, a-t-il indiqué. L'impact de l'environnement tlemcénien dans la formation de la personnalité de

Messali Hadj est le thème d'une communication qui sera animée par le docteur Bellaradj Abderrahmane de l'université de Tlemcen. L'universitaire Ahmed Bendaoud abordera, quant à lui, le parcours scolaire de Messali Hadj et son rôle dans son militantisme. Le professeur Megnounif Chouaib du même établissement tentera une analyse des positions de Messali Hadj lors du congrès islamique de 1936, alors que son collègue le docteur Abdelmajid Boudjella fera une lecture dans les mémoires de Messali Hadj (1898-1936). **R. N.**